

Amélie de Montchalin veut plus de "diversité" dans la haute fonction publique

écrit par François des Groux | 7 octobre 2020



Dans le menu « Loi contre les séparatismes », vous reprendrez bien un peu de lèche-babouche au dessert ?

Après les deux pas en arrière du sieur Darmanin souhaitant [renforcer l'apprentissage de l'arabe à l'école](#) (acte I) et [supprimer le terme « séparatisme » dans l'intitulé du projet de loi](#) (acte II), mot jugé trop stigmatisant pour la *diversité*, voici une troisième proposition haute en couleur (acte III), venue cette fois, de la noble dame [Amélie de Montchalin](#), ci-devant ministre chargé de la Fonction publique.

En effet, il paraîtrait pour elle que « *la haute fonction publique a perdu en diversité sociale* » et qu'elle n'est pas assez ouverte aux classes populaires.

(Traduction : il y a trop de Blancs et de Français de souche à l'ENA et il faut les grand-remplacer dare-dare par des *racisés* si possible musulmans des quartiers à racailles)

Encore une lubie de gauche qui aura pour conséquence l'islamisation des grands corps d'État et l'accentuation de la partition de la société. C'est-à-dire, tout le contraire de ce que la loi contre les « séparatismes » devait porter...

Décidément, avec Geoffroy de Lagasnerie et Amélie de Montchalin, les noms à particule ne sont plus ce qu'ils étaient !

Certains d'entre eux, plutôt que de sonner la Croisade contre le séparatisme islamiste, ont préféré rejoindre la troupe des figurants du cinéma de gauche et celle du théâtre macronien dirigé par son grand guignol en chef.

Amélie de Montchalin : « La haute fonction publique a perdu en diversité sociale »

La ministre de la transformation et de la fonction publiques annonce dans « Le Monde » que des places vont être « réservées » à partir de 2021 aux candidats issus des milieux modestes dans tous les futurs concours de la haute fonction publique.

La nouvelle ne va pas manquer de faire réagir dans le milieu des grandes écoles françaises. Ministre de la transformation et de la fonction publiques, Amélie de Montchalin annonce que des voies d'accès spécifiques vont être ouvertes à partir de 2021 pour les candidats de condition modeste dans les concours d'entrée aux écoles de service public (ENA, magistrats, directeurs d'hôpital, etc.).

Toute forme de discrimination positive, même beaucoup moins radicale qu'aux États-Unis, est vue avec beaucoup de méfiance en France. L'initiative de Sciences Po Paris, en 2001, consistant à ouvrir un concours spécial pour les lycéens issus d'une zone d'éducation prioritaire, avait constitué un coup d'éclat, qui demeura cependant isolé face à l'hostilité des grandes écoles.

Mais Emmanuel Macron est depuis longtemps persuadé qu'il faut en passer par là pour ouvrir la haute fonction publique, dont il

dénonçait en 2017 les « *protections hors du temps* » et les réflexes de « *caste* ».

En annonçant des mesures pour lutter contre le « séparatisme » islamiste, le président de la République a souhaité que davantage de jeunes issus de milieux modestes accèdent aux concours de la fonction publique. Qu'allez-vous faire ?

C'est dans notre pays que les inégalités de destin se reproduisent le plus. Quand vous êtes pauvre, il faut six générations pour atteindre la classe moyenne. C'est un énorme signal d'alarme. Nous devons lutter contre cela, c'est une urgence. Il faut remettre en route l'ascenseur social. Pendant des décennies, la fonction publique en a été le moteur. Elle doit le redevenir.

L'État et les employeurs publics ont une responsabilité déterminante parce qu'on a les outils, les leviers. Ce n'est pas une question de principe, c'est une question de volonté.

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/10/07/amelie-de-montchalin-la-haute-fonction-publique-a-perdu-en-diversite-sociale_6055042_823448.html

... (article payant)

Des places réservées aux candidats issus de milieux modestes dans les concours de la fonction publique, annonce Amélie de Montchalin

Dans une interview au « Monde », la ministre de la transformation et de la fonction publiques s'inquiète de constater que « la haute fonction publique a perdu en diversité sociale ».

Amélie de Montchalin souhaite introduire de la discrimination positive dans la haute-administration.

« Je veux que l'on crée, dans les concours d'entrée aux écoles de service public, des voies d'accès pour les candidats issus des milieux modestes », annonce au journal [Le Monde](#) la ministre de la

transformation et de la fonction publiques.

Elle précise que le dispositif passera par « *des places réservées* » dans les différentes écoles.

La ministre souhaite que le dispositif concerne tous les concours de la haute fonction publique : ENA, directeurs d'hôpital, commissaires, magistrats, attachés d'administration... « *Et ce, dès 2021, au moins à titre expérimental.* »

La décision est venue d'un constat du gouvernement. « *La haute fonction publique a perdu en diversité sociale et territoriale, assure Amélie de Montchalin. Dans la promo 2019-2020 de l'ENA, 76 % des élèves ont un père exerçant une profession dite « supérieure » ; 1 % d'entre eux ont un père ouvrier – c'était 4 % en 2006. Comment voulez-vous que la haute fonction publique inspire confiance si elle ne ressemble pas à ce qu'est la France ?* »

https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/recherche-d-emploi/fonction-publique/des-places-reservees-aux-candidats-issus-de-milieus-modestes-dans-les-concours-de-la-fonction-publique-annonce-amelie-de-montchalin_4131821.html